

BULLETIN D'INFORMATION

N° 17 - JUILLET-AOUT 2003

Parc
naturel
régional
de Camargue

JUILLET-AOUT

ACTIONS EN COURS

CHANTIER DE JEUNES : L'AVENTURE SE TERMINE

Depuis le 9 juin, un nouveau groupe de 13 jeunes bénévoles internationaux (association Solidarités Jeunesses) continue la pose de ganivelles afin de restaurer l'un des massifs dunaires de la plage Est des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Slovaquie, Finlande, Corée, France, Pays de Galles, Lettonie et Allemagne sont dignement représentés par ce groupe de courageux volontaires. Affrontant arabies, moustiques et canicule, ils œuvrent à la protection des dunes du littoral camarguais.

Le séjour se partage entre travail (le matin), découverte de la Camargue et vie de groupe. Au 28 juin, leur dernier jour en Camargue, ils auront



Brise-vent pour reconstituer la dune

posés plus de 2000 mètres de ganivelles : nous les félicitons pour leur travail remarquable, leur sérieux et leur dévouement !



La vie de groupe au camping à la ferme

Nous remercions vivement les propriétaires du camping à la ferme de Pioch Badet pour leur accueil chaleureux.

Rappelons-le : les dunes ont une valeur paysagère, et une flore spécifique. Elles constituent une barrière naturelle contre la submersion marine et un stock de sable indispensable à l'équilibre des plages.

Contact : Delphine Marobin

L'AGRICULTURE BIO EN CAMARGUE : C'EST POSSIBLE !

Sous l'égide de l'INRA de Montpellier a eu lieu au Parc la première rencontre avec les agriculteurs bio de Camargue.

Ils étaient près d'une dizaine à se retrouver mercredi 18 juin dernier pour échanger leur savoir faire en la matière. Blé dur, riz, luzerne, vigne et autres cultures étaient au programme. Sous l'œil attentif de l'équipe de Fabrice Dreyfus, Directeur de l'unité de recherche innovation à l'INRA, ils ont pu

faire connaître leurs besoins et leurs difficultés à mener les itinéraires techniques conformément à la norme imposée par l'agriculture biologique.

Le constat est plutôt optimiste quant aux premiers résultats tant sur le plan des rendements que du marché. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire en matière d'innovation et donc d'expérimentations dans des recherches appliquées afin de répondre aux difficultés bien connues en agriculture bio : désherbage, lutte contre les ennemis des cultures, fertilisation ...

Lors de cette première rencontre, les débats ont été riches et partagés. D'ailleurs, il a été convenu, à la demande des professionnels, la tenue dans les locaux du Parc de réunions régulières d'échanges sur ce sujet.

Contact : Régis Vianet

UN CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER GRATUIT A VOTRE DISPOSITION

Le Parc met à votre disposition un conseil architectural et paysager gratuit, quelle que soit l'ampleur de votre projet et son stade d'avancement. Prenez rendez-vous et venez rencontrer l'architecte conseil au Mas du Pont de Rousty. N'oubliez pas les documents qui nous aideront à bien vous conseiller. Une visite sur place peut alors s'organiser. Chaque détail compte pour valoriser votre patrimoine.



Contact : Caroline Suavet

ECOGESTES POUR LA MEDITERRANEE : AGIR AUJOURD'HUI POUR LA VIVRE DEMAIN

Le littoral de la région PACA est fréquenté par des milliers d'usagers y pratiquant des activités variées. Des usages traditionnels aux plus récentes activités touristiques, chacun utilise cette zone fragile et limitée dans l'espace à sa convenance, parfois sans se soucier de son impact, tant sur le milieu naturel que sur les autres utilisateurs du même site.

En 2002, quatre associations d'éducation à l'environnement littoral et marin ont décidé de mettre en commun leurs compétences et leurs expériences dans le cadre d'une campagne de sensibilisation estivale destinée aux usagers du bord de mer.

Les retombées positives de cette expérience ont encouragé le renouvellement de ce projet pour cette année. Cette fois-ci, 12 structures (dont le Parc naturel régional de Camargue) couvrant l'ensemble du littoral de la région participent à ECOGESTES 2003.

Basée sur le contact direct avec les usagers, cette opération a pour objectifs de :

- favoriser la préservation du littoral par la sensibilisation des usagers à l'environnement ;

- participer à la gestion des usages par une information, toujours auprès des usagers, sur les législations inhérentes à chaque activité présente en mer.

Deux axes de travail sont prévus :

- réalisation d'actions de terrain au cours de la saison estivale. En Camargue, il s'agira d'une sensibilisation à l'environnement marin des plaisanciers sur les ports. L'action se réalisera à l'aide d'un questionnaire et d'une plaquette d'information

- réalisation d'une étude de faisabilité sur la conception d'un livret de sensibilisation « Eco-guide ».

Contact : Delphine Marobin

INVITATION AU MUSEE DE LA CAMARGUE

Comme pour fêter l'arrivée de l'été, le Conseil d'administration du Parc vient de décider que l'entrée du Musée serait désormais gratuite pour tous les habitants des communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Il suffit, pour cela, de présenter une pièce justificative à l'accueil.

Nous vous rappelons également, qu'à partir du musée, un sentier de découverte du domaine agricole et du marais de Rousty est à votre disposition.

En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours de 9h15 à 18h45.



Musée camarguais
RD 570, Mas du Pont de Rousty 13200 Arles
Tél 04 90 97 10 82

Connaître et reconnaître

Le pied de Pélican

Ce gastéropode marin des fonds meubles peut parfois être observé sur le littoral Camarguais, notamment dans les laisses de mer hivernales. De couleur blanche en Atlantique, il est plus souvent jaune orangé en Camargue en raison de ses fonds vaseux. Enfoui de quelques centimètres dans le sédiment, le pied de pélican se nourrit de plancton à l'aide d'un tube cilié qui remonte à la surface créant un léger courant jusqu'à son entrée. Ce coquillage inscrit au livre rouge des espèces menacées en France est notamment victime d'une récolte industrielle à des fins de confection d'objets de décoration (colliers).



Pied de Pélican

DEVELOPPEMENT DES HEBERGEMENTS RURAUX EN CAMARGUE

Le patrimoine bâti vacant de Camargue se révèle particulièrement riche. De nombreux bâtiments autrefois utilisés pour l'élevage ovin et la viticulture (bergerie, cave), ou encore aujourd'hui par les agriculteurs révèlent une grande qualité patrimoniale propre à la Camargue.

Le Parc naturel régional de Camargue et le relais départemental des Gîtes de France des Bouches-du-Rhône ont donc décidé de mettre en œuvre un programme de développement d'hébergements ruraux labellisés Gîtes de France (gîtes ruraux, chambres et tables d'hôtes, gîtes de séjour, gîtes d'étape, gîtes équestres...) afin de :

- Réhabiliter ces bâtiments à forte valeur architecturale.
- Augmenter l'offre et la capacité d'accueil des hébergements labellisés, jugés insuffisantes par rapport à la demande des visiteurs.
- Valoriser l'offre d'hébergements et les prestations proposées à travers l'attribution de la marque « Parc naturel régional de Camargue ».

Désormais, le Parc et le Relais départemental proposent conjointement leurs services aux propriétaires d'hébergements labellisés ou aux porteurs de projet afin de valoriser et de promouvoir le réseau d'hébergements ruraux en Camargue, à travers les actions suivantes :

- Sensibilisation, information et conseils sur les modalités de création d'hébergements labellisés Gîtes de France, à travers la diffusion de documents d'informations auprès des porteurs de projet, et l'organisation de réunions publiques d'information (la première étant prévue en septembre - octobre 2003) ;

- Accompagnement des porteurs de projet par les techniciens de Gîtes de France et

du Parc et une aide du Parc pour la constitution des dossiers de demande de subventions.

- Promotion de la qualification « Gîtes Panda » à travers des actions de sensibilisation et de conseils auprès des propriétaires souhaitant obtenir cette qualification.

- Elaboration d'une charte qualité d'accueil permettant d'attribuer la marque « Parc naturel régional de Camargue » aux prestations d'hébergements.

Contacts : Dominique Vergnaud, 04.90.97.86.32
Caroline Suavet, 04.90.97.10.40

MISE A JOUR DU DOCUMENT TOURISTIQUE SUR LA CAMARGUE

En collaboration avec les offices de tourisme d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, le Parc vient de procéder à la mise à jour du document touristique présentant les différents espaces et milieux naturels de la Camargue, ainsi que les sites de découverte ouverts au public.

Édité en 6 langues (français, anglais, allemand, italien, néerlandais et espagnol), ce document permet aux visiteurs de se repérer dans le delta du Rhône à l'aide d'une carte et d'accéder à l'aide d'informations pratiques, à une sélection de sites d'accueil offrant des informations ou des animations de qualité sur le patrimoine naturel de Camargue.

Ce document est diffusé dans les équipements d'accueil du Parc et les offices de tourisme d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Contact : Maison du Parc - Pont de Gau
13 460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer
, 04.90.97.86.32

ETUDE TECHNIQUE ET STRATEGIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CHEVAL CAMARGUE AU MAS DE LA CURE

Depuis 1985, le domaine du Mas de la Cure est propriété du Conservatoire de l'Espace littoral et des Espaces lacustres qui en a confié conjointement la gestion au Parc naturel régional de Camargue et à la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Ouvert au public, le domaine du Mas de la Cure permet aux visiteurs de découvrir les activités agricoles traditionnelles ou existantes sur le site ainsi que la richesse des milieux naturels camarguais. Par ailleurs, plusieurs manifestations sont organisées afin de promouvoir l'élevage du Cheval Camargue (Camagri, concours professionnels de chevaux Camargue, exposition photos d'Hans Silvester).

Compte tenu de la valeur patrimoniale et écologique du domaine, le Parc, les professionnels et les collectivités locales se sont engagés dans un projet de Maison du Cheval Camargue avec pour objectifs :

- la valorisation du patrimoine naturel et équin camarguais,
- la sensibilisation et la formation aux métiers du cheval,



- l'utilisation du cheval Camargue à des fins thérapeutiques et rééducatives en direction des personnes handicapées ou socialement inadaptées.

Afin d'identifier les conditions techniques, économiques et financières nécessaires à la réalisation du projet, le Parc a donc confié en mars dernier la réalisation d'une étude à un cabinet spécialisé. A ce jour, le travail du cabinet d'étude a permis de proposer un certain nombre de fonctionnalités et de vocations pour cet équipement :

- conservatoire de la race Camargue en relation avec les Haras nationaux,
- centre de ressources sur le cheval Camargue : vétérinaire, sanitaire, réglementaire, vie associative...,
- site de préparation des chevaux Camargue pour les éleveurs,
- vitrine du Parc et du territoire,
- Relais de l'office de tourisme des Saintes-

A VOS AGENDAS

• 4 juillet au 12 octobre, Mas de la Cure, exposition sur quelques propriétés du Conservatoire du Littoral vues par les photographes Frédéric Bellay, Alain Ceccaroli, John Davies et Thibaut Cuisset

• Jeudi 10 juillet, 16h30, Comité de Pilotage de la Stratégie de développement touristique du Parc.

• Vendredi 11 juillet 2003, Mas de la Cure - 10 h, Concours de pouliches de 2 ans, poulinières de 3 ans et plus
- 15 h, Concours local de chevaux de selle de 3 ans.

Maries-de-la-Mer ;

- forte valeur patrimoniale en tant qu'ancien domaine du Château d'Avignon,
- support événementiel et touristique autour de la mise en tourisme des activités de la filière équine,
- site prestataire de services pour des partenaires associés ou extérieurs.

Une enquête sera prochainement réalisée par le Parc auprès des éleveurs de chevaux afin de préciser leurs attentes et leurs besoins par rapport aux prestations de services que pourra leur proposer cet équipement.

Contacts : Dominique Vergnaud, 04.90.97.86.32
Anne Vadon, 04 90 97 10 40

L'AMOUR EN EVITANT D'ETRE MANGE...

La reproduction est un moment périlleux pour les insectes. La femelle doit tout d'abord trouver un mâle de sa propre espèce pour s'accoupler. Il faut pour cela que le futur couple utilise les signaux spécifiques qui leur permettront de se reconnaître. Chez les papillons, mâles et femelles volent et dansent en émettant des substances odorantes qu'ils sont seuls à posséder. Ici ce n'est pas la vue mais l'odorat qui leur permet de se retrouver. A contrario chez les vers luisants, les femelles, qui ne volent pas, attirent les mâles en émettant une lumière à l'extrémité de leur abdomen.

La reproduction peut également demander beaucoup de souplesse et d'acrobaties : pendant l'accouplement de l'Agrion élégant (voir photo) le mâle maintient le cou de la femelle avec l'extrémité de son abdomen.

Celle-ci recueille le sperme dans une poche située près des pattes du mâle, qui ne la lâche qu'après la ponte, la protégeant ainsi des autres mâles. De cette manière, le couple formé est lié pendant un moment mais il devient alors une proie facile.

Enfin chez les insectes prédateurs, bien souvent le mâle donne un insecte mort à manger à la femelle pendant l'accouplement. Ce cadeau peu lui éviter d'être dévoré lui-même. Parfois cela ne suffit pas, il paraît même que la mante religieuse dévore systématiquement la tête de son partenaire pendant l'accouplement, cette activité favoriserait l'acte sexuel... Alors pas romantique les insectes ?

A partir du 1er septembre et jusqu'au 30 novembre 2003, Le Parc naturel régional de Camargue vous propose un événement pédagogique et culturel : les Rencontres du Parc sur le thème des insectes, dont voici le pré-programme :

Animations scolaires

- Initiation à l'entomologie. Celle-ci se déroule en classe.
- Sortie de découverte et d'observation sur

le sentier d'interprétation du Mas du Pont de Rousty (demi-journée).

- Création d'un micro-élevage d'insectes en classe (aquarium ou terrarium) ainsi que son suivi. Cette animation s'adresse aux enseignants qui souhaitent mener un projet global plus long. Elle est proposée gratuitement aux classes de Camargue en septembre.

Animations grand public

Découverte des insectes (exposition animée, présentation de nombreux insectes locaux et exotiques) à la Maison du Parc, le 1 et 2 novembre 2003.

Expositions à la Maison du Parc

- Les insectes des milieux aquatiques.
- Exposition des dessins originaux ayant servi à réaliser le guide : La Nature méditerranéenne en France (association Les écologistes de l'Euzière).
- Exposition vivante (aquariums et terrariums).
- Installation vidéo.

Contact : Julien Faure, 04 90 97 86 32

DU NOUVEAU POUR LES ASSOCIATIONS D'ELEVEURS

Anne-Claire Chambron a intégré depuis le début du mois de juin, les locaux du Parc pour travailler au service des Associations d'éleveurs.

Les sept associations concernées (Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, Association camarguaise de tourisme équestre, Association des éleveurs de la « Raço di Biòu », Association des manadiers, éleveurs de la « Raço di Biòu » pour courses camarguaises, Association des éleveurs de taureaux de courses camarguaises, Association des éleveurs français de taureaux de combat, Syndicat de défense et de promotion de la viande AOC « Taureau de Camargue ») ont chacune signé une convention avec le Parc naturel régional qui permet la mise à disposition des équipements du Parc et la prise en charge de ce secrétariat. Parallèlement, les missions du Parc en faveur de l'élevage sont différenciées et renforcées.

Contact : Anne-Claire Chambron,
04 90 97 10 40

DU SEL POUR LIMITER L'EXPANSION DE LA JUSSIE

La jussie plante à fleur envahissante des canaux et des marais d'eau douce connaît depuis quelques années une expansion très importante en Camargue. Parmi les certitudes scientifiques concernant cette espèce, il y a le facteur limitant que représente le sel. En effet, à partir d'une certaine salinité (5 g/l) la plante se développe moins facilement. Dans le cadre d'une thèse de doctorat préparée par une étudiante de la faculté des sciences de Marseille, des tests



d'épandage de sel et de solutions salées vont être réalisés sur 3 sites pilotes (un marais en eau, un marais asséché et une roubine d'irrigation) mis à disposition par le Parc. L'épandage de sel se fera à différentes concentrations et tous les paramètres physiques, chimiques et biologiques du milieu seront mesurés avant et après le traitement. Parallèlement à ces expérimentations, une centaine de pieds sera prélevée sur l'ensemble du périmètre du Parc afin de déterminer s'il existe une ou plusieurs espèces de jussie en Camargue.

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 19 22

HABITANTS ET PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE DU PARC : N'OUBLIEZ PAS DE PARTICIPER A L'ENQUETE SUR L'ENERGIE !

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie globale en matière d'énergie, le Parc naturel régional de Camargue vous a envoyé, avec le précédent « Bulletin du Parc », un questionnaire abordant les thématiques des énergies renouvelables, de l'habitat bioclimatique et des économies d'énergie à la maison et au travail.

Ce questionnaire s'adresse aux habitants et aux professionnels du territoire du Parc, et a pour objectif de mieux cerner vos besoins.

Cette enquête servira de base à l'élaboration d'un diagnostic énergétique. Un programme d'actions sera ensuite mis en place en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie) et le Conseil régional.

Le formulaire est un peu long, mais s'avère nécessaire pour préparer le programme d'actions !

Des boîtes en carton, placées dans différents lieux d'accueil du public jusqu'au vendredi 1er août, attendent vos questionnaires complétés :

- Tous les équipements du Parc : Maison du Parc (Pont de Gau), Mas du Pont de Rousty, Musée Camarguais.

- Aux mairies annexes du Sambuc et de Salin-de-Giraud.

- Aux Offices de tourisme de Salin-de-Giraud (du mercredi au dimanche) et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

- Aux Comités d'intérêt de quartier (CIQ) : « Comité du Hameau de Gageron », « Village de Saliers », « Trinquetaille » et « Tête de Camargue » (Amicale des boulistes / Plaine de Meyran).

- A la Réserve naturelle (La Capelière).

- Au Marais du Vigueirat.

- Au domaine de la Palissade.

- Au Centre français du Riz (Gimeaux).

- A la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles.

- Au Journal des Arlésiens (Bd des Lices, à côté des bus).

- A l'Espace Info Energie d'Arles (Cité du Trébon : les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h).

Des questionnaires vierges sont disponibles sur ces lieux. Vous pouvez égale-

ment vous procurer un formulaire sur simple demande auprès du Parc (envoi par courrier électronique ou postal). D'autre part, le compte-rendu de l'enquête et de l'étude sur l'énergie vous sera proposé fin septembre. Une communication sera faite dans le prochain Bulletin pour en préciser les modalités.

Nous remercions d'avance tout ceux qui permettront la réalisation de cette grande enquête.

Contact : Marion Péguin
archi.paysage@parc-camargue.

Et maintenant... Testez vos connaissances sur l'énergie !

1. Quelle est, en mètres cubes, la quantité de déchets radioactifs de haute ou moyenne activité à vie longue produite en moyenne en France chaque année ?

- a. 150 m3 par an
- b. 450 m3 par an
- c. 650 m3 par an

2. Quelle est, en France, l'émission moyenne de CO2 (principal gaz à effet de serre) due à la production d'énergie, par an et par habitant ?

- a. 0,5 tonne de CO2 / habitant / an
- b. 1,7 tonnes de CO2 / habitant / an
- c. 2,5 tonnes de CO2 / habitant / an

3. A quelle réduction des émissions de gaz à effet de serre l'Union Européenne s'est-elle engagée à respecter à l'horizon 2010, par rapport à 1990 ?

- a. - 3%
- b. - 5%
- c. - 8%

4. Quel est le budget annuel moyen d'une famille française pour l'électricité (hors chauffage, cuisson et eau chaude électrique) ?

- a. 406 euros
- b. 531 euros
- c. 684 euros

5. Quelle surconsommation d'énergie est entraînée par l'augmentation de 1°C de la température du chauffage au-delà de 19°C ?

- a. 1%
- b. 7%
- c. 10%

6. Quelle est la réduction de consommation d'énergie qu'entraîne l'installation d'un système de régulation et de programmation sur le chauffage du domicile ?

- a. 15%
- b. 25%
- c. 35%

7. Combien de bains chauds représente, chaque mois, une machine à laver qui fuit au rythme d'une goutte d'eau par seconde ?

- a. 16
- b. 32
- c. 64

8. Quel est l'objectif de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité en 2010 pour la France ?

- a. 21%
- b. 30%
- c. 50%

9. Jusqu'à quel pourcentage des besoins en eau chaude l'utilisation d'un chauffe-eau solaire permet de couvrir ?

- a. 20%
- b. 50%
- c. 70%

10. Quel pourcentage des consommations d'énergie en France dépend de nos actes quotidiens ?

- a. 15%
- b. 35%
- c. 50%

« L'énergie la moins chère est celle que l'on n'a pas besoin de consommer, l'énergie la moins polluante celle que l'on n'a pas besoin de produire. »

Source : Exposition La maison des [néga]watts (MENS, 38)

Réponses : 1 = c, 2 = b, 3 = c, 4 = a, 5 = b, 6 = b, 7 = a, 8 = a, 9 = a, 10 = c.

UNE NOUVELLE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES AU MAS DE LA CURE

Dès sa création, en 1975, le Conservatoire du littoral a eu le souci de rassembler une documentation photographique sur ses terrains. Le dialogue engagé avec les artistes constitue un élément irremplaçable de la mémoire des sites acquis par le Conservatoire et un matériau particulièrement intéressant pour exprimer la diversité des perceptions du paysage. Très fréquemment exposé, ce fonds permet au Conservatoire de mieux faire connaître son action dans ce qu'elle a de plus sensible.

Un itinéraire en Camargue

Du 4 juillet au 12 octobre

Trois expositions dans des sites insolites, propriétés du Conservatoire du littoral.

Mas de la Cure : les photographies de Frédéric Bellay - Tatihou, Alain Ceccaroli - les sites du Débarquement, Thibaut Cuisset - les Bouches de Bonifacio, John Davies - l'Anse de Paulilles

Marais du Vigueirat : les photographies de Jane Evelyn Atwood, Anna Papoulias, Françoise Stijepovic - Sur le sentier des cabanes au Vigueirat.

Domaine de la Palissade : les photographies de Raymond Depardon - La Pointe du Raz.

Une Projection géante aux arènes

Du 4 au 13 juillet, de 22h à 4h du matin, une projection sur les bâches déployées autour des arènes d'Arles, de l'ensemble de la collection de photographies réalisées pour le Conservatoire du littoral depuis 1984, avec le concours de la Fondation Gaz de France.

Contact : Mas de la Cure, 04 90 97 76 37
Marais du Vigueirat, 04 90 98 70 91
Domaine de la Palissade, 04 42 86 81 28

VIENT DE PARAITRE

Courrier du Parc
n° 54-55

photographies

Franck Pourcel Stèles de Camargue

28 x 24 cm, 112 p., 80 photographies en bichromie, 2003.

Coédition Parc naturel régional de Camargue/Editions Parenthèses
Avec des contributions de Jean-Louis Fabiani et Bernard Picon



Un nouveau Courrier du Parc consacré à la photographie qui célèbre des lieux et des hommes de Camargue — pêcheurs, sagneurs, gardians, gens du voyage, provençaux, languedociens — et des gestes, couper, lier, lancer, agencer, attraper, pêcher, prier.

Chaque geste devient un mémorial, une stèle avec en épitaphe une écriture photographique.

L'ouvrage est rythmé par trois thèmes : l'eau, la terre et le ciel. Ces éléments fondamentaux sont rattachés au travail quotidien dans ses formes traditionnelles, aux manifestations sociales autour des chevaux et des taureaux et enfin aux événements religieux du pèlerinage des gitans et des gens du voyage.

Ces stèles sont vouées à la mémoire de ces histoires. Elles donnent à méditer sur l'avenir de la Camargue.

Points de vente :
Musée camarguais, 04 90 97 10 82
Maison du Parc, 04 90 97 86 32

